



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

MINISTÈRE DES ARMÉES

OFFICE NATIONAL  
DES COMBATTANTS  
ET DES VICTIMES DE GUERRE



15924\*02

DEMANDE DE  
CARTE DU COMBATTANT  
TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION  
ALLOCATION DE RECONNAISSANCE DU COMBATTANT

PHOTO  
Conforme à la  
norme ISO/IEC  
19794-5: 2005  
du ministère  
de l'intérieur

Réservée aux personnes ayant effectué des services  
en ALGÉRIE du 3 juillet 1962 au 1<sup>er</sup> juillet 1964

NOM usuel : \_\_\_\_\_ NOM marital : \_\_\_\_\_

PRÉNOMS : \_\_\_\_\_ (dans l'ordre de l'état civil)

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 19\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ dépt (\_\_\_\_)

Pays de naissance et nationalité : \_\_\_\_\_

N° INSEE (SECURITE SOCIALE) : [ ] (un chiffre par case)

ATTENTION : Joindre la copie de la carte vitale ou de l'attestation de droits (attestation vitale). Cette pièce est obligatoire pour tous les demandeurs de nationalité française ou étrangère résidant en France.

Filiation (pour les ressortissants étrangers uniquement) Père : \_\_\_\_\_ Mère : \_\_\_\_\_

ADRESSE (de résidence) \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

DÉPARTEMENT : \_\_\_\_\_ PAYS : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_ mobile : \_\_\_\_\_ Adresse électronique : \_\_\_\_\_ s

Avez-vous déjà effectué une demande de :

1) Titre de reconnaissance de la Nation (TRN)  Oui  Non  Rejet

Numéro : \_\_\_\_\_ la date et département de délivrance : \_\_\_\_\_ Conflit : \_\_\_\_\_

2) Carte du Combattant  Oui  Non  Rejet

Numéro : \_\_\_\_\_ la date et département de délivrance : \_\_\_\_\_ Conflit : \_\_\_\_\_

**ÉTAT DES SERVICES ACCOMPLIS**

Terre  Air  Mer  Gendarmerie  Ministère de l'intérieur  Douanes  forces supplétives  Autres

Numéro matricule : \_\_\_\_\_ Date d'appel / engagement : \_\_\_\_\_

Bureau et classe de recrutement : \_\_\_\_\_ Date de fin de services : \_\_\_\_\_

UNITE D'APPARTENANCE EN ALGERIE (régiments, unités, formations diverses)	PÉRIODES D'AFFECTATION	
	du	au

Citation individuelle avec croix  Blessure de guerre Joindre tout document ou récit circonstancié sur papier libre inhérent à l'une de ces rubriques si vous êtes concerné.

**DEMANDE D'ALLOCATION DE RECONNAISSANCE DU COMBATTANT**  
**(réservée aux seules personnes ayant obtenu la carte du combattant au titre de l'Algérie 1962 - 1964)**

Je sollicite le bénéfice de l'allocation de reconnaissance du combattant et déclare sur l'honneur n'être pas déjà titulaire de l'allocation de reconnaissance du combattant (ex retraite du combattant).

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_ certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à fournir à l'administration toute pièce justificative.

A \_\_\_\_\_  
Signature du demandeur (ou du tuteur légal)

le \_\_\_\_\_

**(date obligatoire)**

# LISTE DES PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

## I - Pour tous les demandeurs :

- tout document militaire en votre possession (photocopie ou original)
- la photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- une photocopie de la carte vitale ou de l'attestation de droits (attestation vitale)
- une photographie d'identité récente (conforme à la norme ISO/IEC 19794-5 : 2005 du ministère de l'intérieur)

### ► Pour tous les demandeurs de nationalité étrangère résidant en France

- la photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ou de la carte de séjour en cours de validité
- une photocopie de la carte vitale ou de l'attestation de droits (attestation vitale)

### ► Pour tous les demandeurs de nationalité française résidant à l'étranger

- une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- une photocopie de tout document portant le n° INSEE ou éventuellement de la carte vitale

### ► Pour tous les demandeurs de nationalité étrangère résidant à l'étranger

- un extrait d'acte de naissance ou fiche d'état civil lisible et rédigé en français, datant de moins de trois mois. Ce document doit comporter toutes les mentions marginales. A défaut de mention justifiant de la preuve de vie, produire un certificat de vie.
- une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité

#### ■ de nationalité tunisienne

- un extrait des registres de l'état civil en français
- un acte de notoriété tenant lieu d'acte de naissance

#### ■ de nationalité vietnamienne et cambodgienne

- un certificat de vie et de résidence datant de moins de 3 mois délivré par le consulat ou l'ambassade de France
- un acte de notoriété tenant lieu d'acte de naissance

#### ■ de nationalité laotienne

- un carnet d'enregistrement familial
- un certificat de résidence établi par le chef du village ou l'ambassade de France

#### ■ de nationalité comorienne

- un extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois
- un certificat de résidence datant de moins de 3 ans

#### ■ de nationalité marocaine

une attestation de concordance datant de moins de 3 mois rédigée **intégralement** en français mentionnant en 1<sup>ère</sup> partie votre identité lors de votre engagement (orthographe exacte déclarée au moment de votre engagement) avec la date de naissance et la filiation complète et en 2<sup>ème</sup> partie votre nouvelle identité avec la date de naissance et la filiation complète qui vous sera délivrée par l'officier d'état civil de votre lieu de résidence, les 2 parties devant être entièrement renseignées (l'acte d'individualité n'est pas valable)

#### ■ de nationalité algérienne

- une photocopie d'une pièce d'identité comportant une photographie
- une fiche individuelle ou familiale d'état civil en français datant de moins de 3 mois comportant toutes mentions marginales
- un extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois

#### ■ des nationalités recensées pour l'Afrique subsaharienne

(Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cameroun, Congo, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo)

- un acte de naissance en français avec mentions marginales
- un certificat de concordance ou d'individualité datant de moins de 3 mois
- un certificat de vie datant de moins de 3 mois
- un certificat de résidence datant de moins de 3 mois
- l'original du livret militaire

## II - Pour les majeurs protégés

- une photocopie du jugement de tutelle